



## Dégradations dans le village :

Deux dégradations ont eu lieu ces dernières semaines dans le village : découpe du filet du city stade et tags dans la distillerie. Les responsables ont effectué des travaux d'intérêt général pour la commune et devront repeindre à l'automne les murs de la distillerie. Considérant qu'il s'agit d'erreurs de jeunesse (qui d'entre nous n'a pas fait de bêtises dans sa jeunesse), la municipalité n'a pas porté plainte. Cependant si de tels actes devaient se reproduire sur la commune, plainte serait déposée auprès de la gendarmerie.

## Commémoration du cinquantenaire de la fusion des communes :

Elle a eu lieu le 17 juin 2023 en présence du sous-préfet, de Mme. Monier, sénatrice, de madame Moulin, représentant la présidente du conseil départemental et de monsieur Blanc, représentant le président du conseil régional. Au programme : accueil par le maire, audition du reportage de la 3 de 1973, visite de l'exposition sur la fusion, discours des autorités, interprétation de la « cansoun de Roche Saint Secret-Béconne » (chorale villageoise), départ en randonnée pour Béconne, interprétation (bis) de la « cansoun » dans la cour de l'ancienne mairie-école de Béconne, pique-nique offert par la municipalité et interprétation (ter) de la « cansoun ». Une excellente ambiance, une aide efficace d'habitants de la commune et une grande satisfaction exprimée par les participants

## Aménagement place Roger Guinard

La venue de la MFR de Richerenches annoncée dans le flash info de juin a eu lieu en juin. Les élèves de bac professionnel aménagements paysagers des MFR de Richerenches et d'Uzès sont venus visiter la place pour élaborer un dossier technique qui a servi le 30 juin à une de leurs épreuves d'examen. Le Maire a participé au jury de l'épreuve. Ce dossier technique prenait en compte les résultats de l'enquête communale qui faisait office de cahier des charges. La MFR de Richerenches va renvoyer à la mairie les meilleurs dossiers, dont nous pourrions nous inspirer pour imaginer l'aménagement de la place. Un groupe de travail sera réuni en septembre ou octobre pour élaborer le projet final. Si vous souhaitez faire partie de ce groupe, merci d'en informer la mairie en indiquant vos disponibilités.

## Hommage à l'abbé Louis Roux

L'abbé Roux, natif de Roche Saint Secret Béconne est enterré au cimetière de Blacon. Durant les années de guerre et d'occupation nazie, il a aidé la Résistance locale en plusieurs occasions. Le 1er juillet 2023, date anniversaire de son décès, à l'initiative de l'association mémoire résistance Hautes Baronnies, un hommage lui a été rendu avec dépôt de deux gerbes : une par l'association, l'autre par la commune, trois discours d'hommage par le président de l'association, le maire et une de ses nièces. Un pot a ensuite été offert par le domaine du Serre des Vignes, actuellement mis en valeur par deux de ses petits neveux.

## Maladie de Lyme

Infection bactérienne transmise à l'homme par les tiques, souvent mal soignée par les traitements antibiotiques, une chronicité de la maladie peut s'installer. Les symptômes sont divers : fatigue, douleurs articulaires ou musculaires, maux de tête, paralysie faciale, troubles visuels...

En prévention : lors des balades protégez-vous avec des vêtements couvrant bras et jambes. Au retour, inspectez-vous, vos enfants et vos animaux : une tique a pu se frayer un chemin.

## Horaires d'ouverture au public de la mairie en juillet-août :

Du 24 juillet au 4 août : mardi 8h30-12h / mercredi 8h-12h / jeudi 9h-13h. Mairie fermée le jeudi après-midi.

Du 7 au 11 août permanences d'élus : mardi 10h-12h / mercredi 10h-12h

Du 14 au 18 août : mercredi 8h-12h - jeudi 9h-13h / 14h-16h

Réouverture le mardi 22 août aux horaires d'ouverture habituels.

En cas d'urgence appeler le 15 (urgences vitales), le 18 (accidents, incendie) ou le 17 (gendarmerie)

Interventions techniques sur la commune : 06.83.33.36.45

## Recrutement pour le recensement de la population :

Comme tous les cinq ans, un recensement de la population va avoir lieu début 2024 entre le 18 janvier et le 17 février. Ce recensement est important pour la commune puisqu'il permet le calcul de la population légale, dont dépend entre autres les dotations de fonctionnement versées par l'État à la commune. La mairie recherche un.e agent recenseur de début janvier à fin février. Rémunération selon la grille de la fonction publique territoriale et défraiement des frais de déplacement. Candidature à adresser avec un CV à la mairie.

## Votre participation aux bulletins d'information :

Le flash info est un outil de communication ouvert à toutes et tous. Si vous souhaitez faire passer des informations, vous pouvez envoyer de petits articles (4 à 10 lignes) au fil de l'eau. Ils paraîtront dans le flash info suivant. Le flash info paraît maintenant tous les deux mois. En janvier paraîtra le bulletin municipal d'une trentaine de pages, imprimé en couleur avec des illustrations. Vous pouvez y faire paraître des articles ou des textes sur divers sujets, si possible illustrés par des photos ou des œuvres graphiques. Laissez donc vivre votre créativité et proposez-nous des nouvelles, des poèmes...

## Comité des Fêtes :

La fête du village a été une belle réussite malgré la concurrence du festival Oasis Bizz'art de Dieulefit. Il y a eu sur les diverses activités (concert, concours de pétanque, magicien pour les enfants, jeux en bois et maquillage pour les enfants repas festif, DJ et danses endiablées jusqu'au matin...) une belle et joyeuse participation des habitants de la commune, enfants, jeunes et moins jeunes. Beaucoup de participants ont exprimé leur plaisir de participer et de se retrouver. Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles.

**Mais :** le comité des fêtes est animé par un bureau de trois personnes qui ont fait un très bon travail de relance de l'animation du village et créé divers événements. Ces personnes souhaitent légitimement passer la main. Pour que l'animation du village puisse continuer, il faut qu'elles soient remplacées, dès la fin de cette année (bal folk et marché de Noël à venir) et pour les années prochaines. **Merci aux personnes qui peuvent prendre ces fonctions d'animation de contacter Anne Provent au 07 62 81 79 70 ou Céline Ventadour au 06 79 38 68 95.**

### Entretien des cimetières :

On entend régulièrement dire que « du temps de Jacky » les cimetières étaient mieux entretenus. Or depuis cette période la loi, dans un souci de protection de l'environnement, a interdit aux collectivités territoriales l'emploi des pesticides de synthèses, notamment les désherbants. Les allées qui auparavant étaient désherbées chimiquement sont à présent régulièrement tondues. Cela laisse donc la présence de végétaux, maintenus à une hauteur raisonnable, dans les allées. Nous remercions les familles dont les défunts reposent dans nos cimetières de bien vouloir s'adapter à cette nouvelle gestion. Nous rappelons que la municipalité a en charge l'entretien des allées et de clôtures, mais pas des tombes elles-mêmes. Les tombes doivent être entretenues par les ayants droit et l'on constate que nombre d'entre elles ne le sont pas. Merci aux familles de faire l'effort de désherber leurs tombes. La réfection des murs du cimetière de Blacon est actuellement au stade de demandes de subventions. La réfection des murs du cimetière de Béconne sera envisagée dans un second temps. Le colombarium de Béconne ne dispose plus que d'une place, des devis ont été demandés à des pompes funèbres pour rajouter des places de colombarium soit à Béconne soit à Blacon soit dans chacun de ces deux cimetières.

### Association de parents d'élèves le route du Lez :

Deux graphistes de talent de la commune ont créé pour l'association La route du Lez une affiche exposant un beau paysage du village et de ses alentours. Cette affiche est en vente à l'épicerie « Le Préau ». Le produit de cette vente servira à financer des actions scolaires pour les enfants des écoles de Roche Saint Secret-Béconne et de Montjoux-La Paillette. N'hésitez pas à aller l'admirer et à en acheter un ou plusieurs exemplaires (c'est un beau cadeau à offrir).

### Activités seniors 2023-2024 :

L'association « le lien 26 » de Dieulefit qui est également espace France Services proposera chaque semaine d'octobre 2023 à juin 2024 hors vacances scolaires des activités pour les seniors (personnes de plus de 60 ans). Les activités annoncées sont : Qi cong, Plantes et papiers, Stimules tes neurones. Ces activités sont prévues en semaine en après-midi. Plus d'informations vous seront données par mail et dans le flash info d'octobre.

### Canicule, fortes chaleurs :

Il y a canicule lorsqu'il fait très chaud, que la température ne descend pas la nuit ou très peu et que cela dure trois jours ou plus. Les effets de la canicule sont : des crampes, une fatigue inhabituelle, des maux de tête, une fièvre à plus de 38°, des vertiges, des nausées, des propos incohérents. Les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées sont particulièrement sensibles à la canicule. Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, ou qui tient des propos incohérents ou a une forte fièvre, appelez le 15.

#### Comment se protéger :



### Travaux en prévision :

Les subventions correspondantes ayant été votées par le conseil départemental, vont s'engager au cours des mois prochains les travaux suivants : réfection de deux ponts communaux (le pont des Ayards et le pont de Combe Laya), réfection du tennis, réfection des murs des cimetières. Les subventions pour la réfection et l'extension de l'école ont été accordées par l'État et le Département. Le Conseil Régional nous signifiera les subventions qu'il nous accorde au vu des dossiers de consultation des entreprises. Le permis de construire vient d'être déposé.

En fin d'année civile, nous saurons si nous toucherons une subvention « amendes de police » qui permettront d'améliorer la signalisation routière horizontale et verticale, de poser des coussins berlinois. La réfection des voies communales va bientôt commencer. Cette année seront traités le chemin des Granges et le chemin du Pègue. Si vous avez des travaux de voirie privés à faire faire et que vous souhaitez profiter de la présence des entreprises, merci d'en informer la mairie.

### Baisse des effectifs à l'école :

Nous constatons à ce jour une baisse notable des effectifs d'élèves sur les deux écoles du regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I.). La chute d'effectif est d'environ une quinzaine. D'après les estimations en cette fin d'année scolaire, il y aurait 52 élèves sur tout le R.P.I. l'année prochaine, ce qui est un effectif très juste pour le maintien de trois classes. Il est donc important que les résidents sur notre commune inscrivent leurs enfants dans les écoles du R.P.I.

### Zone d'accélération des énergies renouvelables :

Au regard de la situation sur les approvisionnements en énergie de notre pays, le gouvernement souhaite accélérer le déploiement de la production d'énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, hydraulique et méthanisation.

Pour ce faire, il demande aux communes de définir sur leurs territoires des « zones d'accélération des énergies renouvelables ». Dans ce cadre, pour chaque mode de production, des zones doivent être définies : zones d'accélération où les installations seront favorisées et les formalités allégées, zones d'exclusion où les installations seront interdites et zones « neutres » où la réglementation commune devrait s'appliquer.

Cette réglementation est en cours d'élaboration : la loi est votée, mais plusieurs décrets d'application sont en attente. Cependant l'Etat demande aux communes de fournir une carte de ces zones d'ici fin 2023. Une réunion publique sur le sujet sera organisée au cours du 4 -ème trimestre 2023.

### ASSOCIATION ROCHOISE SPORTS ET LOISIRS :

L'Association Rochoise Sports et Loisirs reprendra ses activités dès le mois de septembre.

Vu le grand succès rencontré, nous maintenons les 3 cours : Gym douce, Pilates et Renforcement musculaire.

Son Assemblée Générale se tiendra le mercredi 06.09.2023 à 18h et les cours reprendront le mercredi 13.09.2023.

Les cours s'échelonneront, comme la saison précédente, les mercredis entre 17h30 et 20h30.

N'hésitez pas à nous rejoindre, notre coach Marie vous surprendra ! Bel été et à bientôt.

Sportivement, Le Bureau de l'Association